

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal, il a été extrait ce qui suit :

Séance du 28 novembre 2024

PROJET DE DELIBERATION

Présents : M. DESMARLIERES, Bourgmestre-Président
M. STREBELLE, Mme SCULIER, Mme HUBEAU, Echevin,
M. PATERNOTTE, Mme LIEGEOIS, Mme RENARD, M. NIEZEN, Mmes
BROHEE, FACQ et GALLEMAERS, M. RASSART, M. THYS, Conseillers.
M. ROLIN, Président du CPAS assiste à la séance avec voix consultative,
Mme KOWALSKA, Directrice générale.

Excusé : /

**OBJET : Mise à disposition gratuite - Les Écuries du Parc - Croix rouge de Belgique -
Approbation.**

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique ;

Vu la délibération du Conseil communal réuni en séance le 28 novembre 2019 approuvant les montants des locations des salles communales ;

Vu la délibération du Conseil communal réuni en séance le 28 novembre 2019 approuvant les règlements d'occupation des salles communales ;

Vu la délibération du Collège communal du 30 octobre 2024 accordant la gratuité selon ce qui suit ;

Vu la demande de la Croix rouge de Belgique représentée par xxx ;

Attendu que cette dernière souhaite, pour 4 collectes de sang en 2025, pouvoir disposer de la salle communale dénommée « Les Écuries du Parc » sise Chemin du Cadet à 7940 Brugelette aux dates suivantes : les mardis 7 janvier - 8 avril - 8 juillet – 7 octobre 2025 de 16h00 à 19h00 ;

Vu la nature caritative et l'utilité indéniable de ces actions ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

DECIDE, par x voix pour, x voix contre et x abstention ;

Article 1^{er} : De ratifier la mise à disposition, à titre gratuit, de la salle « Les Écuries du Parc » à la Croix rouge de Belgique représentée par xxx, les mardis 7 janvier - 8 avril - 8 juillet – 7 octobre 2025 de 16h00 à 19h00 pour leurs collectes de sang.

Article 2 : De reporter le montant de 150 euros pour la caution.

Article 3 : La présente délibération sera transmise à Mme Sandra LOR, Receveuse régionale.

En séance à Brugelette, date que dessus.

PAR LE CONSEIL COMMUNAL,

La Directrice Générale,
Karolina KOWALSKA

Le Président,
(s) André DESMARLIERES

Pour expédition conforme,

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

Karolina KOWALSKA

André DESMARLIERES